

## Analyse de l'ensemble des intérêts stratégiques français et européens en Asie

Frédéric PUPPATTI, doctorant rattaché à l'IRSEM

Université de Lille II

[frederic.puppatti@etu.univ-lille2.fr](mailto:frederic.puppatti@etu.univ-lille2.fr)

Le neuvième Sommet de l'*Asia Europe Meeting* (ASEM) s'est tenu à Vientiane début novembre 2012, et c'est à l'occasion de ce sommet (seule plateforme d'échanges politiques et économiques, mais néanmoins informelle, existante entre les deux entités régionales) que M. Hollande a effectué sa première visite en Asie en tant que chef d'Etat. Si deux des trois nouveaux états qui ont participé à ce sommet sont des états situés en Europe mais extérieurs à l'Union Européenne (Suisse et Norvège), nous pouvons déduire qu'un tel élargissement (observé depuis quelques années maintenant) ne sera que plus profitable à l'ensemble des 51 pays actuellement membres. L'ASEM vient prolonger les efforts déjà réalisés au cours des réunions de l'*Asean Regional Forum* (ARF), et l'Union Européenne (UE) bénéficie dès lors d'un meilleur impact sur les questions stratégiques, cruciales à l'équilibre régional asiatique (toujours en voie de consolidation) dans son ensemble ainsi qu'à sa périphérie. Alors qu'un rapport<sup>1</sup> récemment publié confirme toujours un peu plus la coordination au sein des pays de l'UE au sujet des principales tâches à accomplir en vue de pérenniser ses liens avec l'Asie Pacifique, il sera pourtant très difficile pour la France de définir sa propre feuille de route vis-à-vis de ses partenaires asiatiques (tirillés entre les ambitions chinoises grandissantes d'un côté et les velléités américaines de l'autre).

Quels sont les atouts que la relation entre la France (sans oublier l'UE) et l'Asie doit défendre à l'heure où le paysage stratégique de cette région évolue vers une confrontation directe (souvent violente) des intérêts vitaux de Pékin (核心利益 ou *hexin liyi*) et le 'grand retour' de Washington dans son pré-carré traditionnel (*US Strategic Pivot towards Asia*) ?

Même si la France peut légitimement prétendre à s'imposer comme l'un des interlocuteurs privilégiés dans le dialogue Europe-Asie (tel qu'il a été mis en place à travers les sommets de l'ASEM), les principaux objectifs de la France sous le mandat de M. Hollande seront avant tout

---

<sup>1</sup> PAWLAK Patryck (edited by), « Look East, Act East: transatlantic agendas in the Asia Pacific », *EUISS Report*, n°13, décembre 2012, disponible sur <http://www.iss.europa.eu/publications/detail/article/look-east-act-east-transatlantic-strategies-in-the-asia-pacific/>



de promouvoir le dialogue et de stimuler les échanges (sous toutes leurs formes) avec l'ensemble des pays asiatiques. Afin de procéder de la meilleure façon, l'option la plus réalisable (pour ne pas dire raisonnable) serait d'assurer une présence renforcée aux côtés des pays de l'ASEAN dans leur projet d'édification et de consolidation d'une zone de libre-échange et de prospérité à l'horizon 2015 (*ASEAN Community*).

La perspective d'élargissement de l'ASEAN au Timor Oriental (vers la même période) devra parachever l'établissement d'un modèle de construction régionale en Asie du Sud-Est qui, même s'il ne peut prétendre à une comparaison directe avec l'expérience passée de l'UE, maintiendra un élan de stabilité économique et de robustesse diplomatique pour l'un des futurs grands pôles de croissance d'un monde multipolaire. Un tel scénario n'est bien entendu possible qu'à condition de coordonner les mécanismes de coopération entre les membres de l'UE et les Etats-Unis afin de faciliter le processus d'assimilation des standards internationaux en vigueur pour l'ensemble de l'ASEAN (qui souffre toujours d'une certaine lenteur dans son fonctionnement)<sup>2</sup>. La France a les moyens de peser sur ces négociations, et doit les mener de concert avec les membres de l'UE (même si le lourd contexte économique qui pèse actuellement sur les budgets européens ne laisse guère de place à un quelconque optimisme...en opposition à la relative bonne santé économique observée en Asie).

Les intérêts français (et ceux de l'UE) en Asie se confondent encore très largement avec ceux défendus par les deux protagonistes majeurs de la région (Chine et Etats-Unis) : il ne sera dès lors pas chose aisée pour la France de mettre en avant des arguments autres que la compétitivité de ses entreprises implantées en Asie, leur positionnement face à leurs adversaires locaux voire des sujets plus sensibles tels ceux qui renvoient aux questions de propriété intellectuelle et industrielle...<sup>3</sup>. Le dialogue restera très largement conditionné à la défense de ces intérêts, et laissera le champ libre à Pékin (ainsi qu'à Washington) dans la conduite de leurs ambitieux projets dans cette partie du globe. Le débat sécuritaire ne pourra pas satisfaire toutes les parties concernées dans un même cadre suffisamment formel (comment satisfaire tous les impératifs des 27 pays membres de l'UE sous le format d'un Livre Blanc européen de la Défense et ceux de leurs partenaires asiatiques ?) et nous assisterons à une intense lutte d'influence entre deux puissances profondément antagonistes...mais dépendantes l'une de l'autre.

---

<sup>2</sup> JONES David M. & SMITH Michael L.R., «Making Process, Not Progress: ASEAN and the Evolving East Asian Regional Order», *International Security*, vol.32, n°1, July 2007, p.148-184.

<sup>3</sup> « Chine-France : la partie n'est pas jouée », conférence DS Avocats en Chine, 13/11/2012.

